Image not found or type unknown

dédommagement suite à un accident de la route

Par **bordette**, le **10/11/2008** à **10:54**

Le 3O aout 2007 j'ai eu un accident de la route en sortant de ma résidence sur une route prioritaire j'ai été percutée par une automobiliste au niveau de la portière coté conducteur,j'ai été évacuée par les pompiers et suite à des examens ont été diagnostiqués:écrasement du coude droit,traumatisme cranien et entorse des cervicales.
J'ai été arrétée durant quinze jours car j'avais de gros maux de tetes qui sont encore présents,de grosses douleurs au coude droit et une minerve qui m'empéchait tous mouvements.
Mon assurance me propose une imdemnisation de 11OO Euros et me dédommage les trois jours de carence de la sécurité sociale.
Pensez vous honnétement que le dédommagement est suffisant,tout en sachant que j'ai toujours ma douleur au coude (pas en permanence mais assez régulièrement) et des maux de téte qui parfois m'empèchent d'aller travailler.
Je vous remercie par avance de m'aider à éclaircir ces questions.
Salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés